

Cuirs & tannerie.

Numéro d'inventaire : 1979.29300

Type de document : image imprimée

Éditeur : Pellerin (Epinal)

Imprimeur : Pellerin

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1890 (vers)

Collection : Série encyclopédique GLUCQ des Leçons de Choses Illustrées. ; 3817

Inscriptions :

- nom d'illustrateur inscrit : Anonyme

Description : Planche de 12 images (65 x 80) en couleurs avec légendes.

Mesures : hauteur : 392 mm ; largeur : 292 mm

Mots-clés : Images d'Epinal

Leçons de choses et de sciences (élémentaire)

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

ill. en coul.

Série Encyclopédique GLUCK
des Leçons de Choses Illustrées

CUIRS & TANNERIE

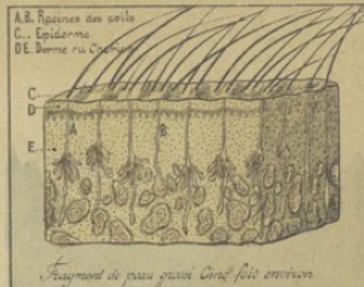
IMAGERIE D'ÉPINAL. - N° 3817
PELLERIN



Sous le nom générique de **cuirs**, on désigne plus particulièrement les peaux de certains grands animaux tels que le bœuf, le cheval, la vache, le veau, etc., auxquelles on fait subir certaines préparations : **corroyage**, **hongroyage**, **tannage**. Les peaux du mouton, de la chèvre, de l'agreau, conservent industriellement le même nom.



Lorsque les peaux sortent des abattoirs on les appelle **cuirs bruts** ; elles constituent les **cuirs verts** proprement dits. On appelle aussi cuirs bruts ceux qui proviennent des pays lointains et qui se divisent en **cuirs secs** ou **cuirs salés**, selon que, pour assurer leur transport, on les a desséchés ou passés au sel.



Tannage des peaux. — La peau des animaux, sous l'épiderme poilu, est constituée par un tissu fibreux (*forme*) dont les fibres s'agglutinent par dessiccation. Le tannage a pour but d'isoler ces fibres en les entourant d'une gaine, soit de tanin, ou d'huile et de graisse, soit en les combinant à des sels métalliques. Les peaux sont ainsi rendues imputrescibles et deviennent cuirs.



Le tanner travaille les peaux fraîches (*vertes*), séchées ou salées ; mais elles doivent être débarrassées de l'épiderme et du poil du côté fleur, des débris charnus du côté chair ; si pour cette dernière opération l'action mécanique suffit, pour l'éplage il faut faire intervenir des agents chimiques.



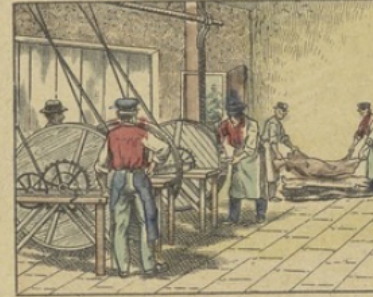
Les peaux sont ramollies, foulées dans l'eau (*dessalage*), nettoyées et étirées au couteau rond sur le chevalet (*crémage*), puis éplées (*ébouillage*). Ce travail consiste à les soumettre à une légère altération qui détruit l'adhérence de la racine du poil.



Ce résultat était jadis obtenu soit en tenant les peaux empilées jusqu'à commencement de putréfaction (*échauffe naturelle*), soit en les enfermant dans un fumoir (*échauffe à l'étuve*) ; actuellement on emploie de préférence des bains d'eau de chaux ou de tout autre défilant.



Après un séjour de plusieurs jours dans ces bains, les peaux sont remises sur le chevalet pour être **ébouillonnées** (*enlèvement des poils au couteau rond*), **écharnées**, égalisées au couteau tranchant, **queurcées**, pour adoucir le grain. Après un lavage à grande eau, il s'agit de gonfler les peaux pour les disposer à recevoir l'action du **tan**.



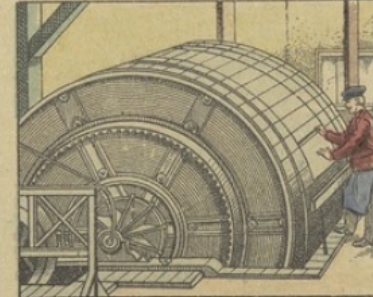
Ce gonflement se fait en les passant successivement dans des bains de **jusée** (*infusion de vieux tan ayant servi dans les fosses*) de plus en plus concentrés. La peau dite **cuiret** ou **peau en tripe** est prête au tannage proprement dit. Ces préparations sont rendues plus rapides par l'usage des machines (*tonneau à fouler*, *turbulent*, etc.)



Le tannage se pratique en disposant les cuirets en lits alternatifs avec du tan dans une fosse étanche, laissant en contact plusieurs mois en arrosant d'eau de temps en temps ; les peaux sont retournées jusqu'à pénétration complète du tanin.



Les gros cuirs (*buffles, bœufs, taureaux*) exigent jusqu'à deux ans de fosse ; le cuir d'œuvre (*vaches, veaux, chevaux*) plusieurs mois. Au sortir des fosses, les cuirs sont brossés, séchés dans des greniers aérés ; le gros cuir est battu pour le rendre plus ferme, le cuir d'œuvre est corroyé.



Toutes ces opérations sont longues ; on a cherché à les abréger par le gonflement des peaux à l'acide sulfurique, par le tannage aux extraits tanniques. De bons résultats sont obtenus par le tannage électrique qui réduit la durée pour les gros cuirs à 8 jours. Les peaux agitées dans un tambour rotatif, avec une solution tannante, sont traversées par un courant.



On simplifie aussi par le tannage au chrome, qui consiste à plonger les peaux dans des bains d'alun de chrome et de sel marin. Elles fixent ainsi une petite quantité de sel de chrome et se tannent en quelques heures.